



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-Direction des Politiques de Formation
et d'Education**

Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Marc CHAUCHARD
tél. : 01.49.55.42.69, fax : 01.49.55.40.06

**NOTE DE SERVICE
DGER/SDPOFE/N2013-2058**

Date: 29 avril 2013

Date de mise en application : session d'examen 2013

Le Ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Complète la note de service NS/DGER/SDPOFE/
N2010 2148 du 11 octobre 2010

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Nombre d'annexe : 1

Objet : Baccalauréat professionnel spécialité « Aménagements paysagers » : **Grille nationale d'évaluation pour les candidats hors CCF à l'épreuve E7 « Pratiques professionnelles »**

Bases juridiques :

- Arrêté du 9 juillet 2010 modifié relatif à la spécialité « Aménagements paysagers » du baccalauréat professionnel.
- Note de service DGER/SDPOFE/N2010-2148 du 11 octobre 2010 relative à la mise en œuvre des épreuves professionnelles pour la délivrance du Baccalauréat professionnel spécialité « Aménagements paysagers » validant les capacités professionnelles et au déroulement des stages en milieu professionnel

Résumé : Définition d'une grille nationale d'évaluation relative à l'épreuve E7 pour les candidats hors CCF

Mots-clés : baccalauréat professionnel, « Aménagements paysagers », candidats hors CCF, épreuve E7

Destinataires

Pour exécution :

- Administration centrale
- Inspection de l'enseignement agricole
- Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
- Hauts-commissariats de la République des COM
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information :

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole
- Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

La présente note de service a pour objet de compléter, dans la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2148 du 11 octobre 2010, les instructions relatives à la correction de l'épreuve E7 « pratiques professionnelles » pour les candidats hors CCF.

Elle précise qu'une grille nationale d'évaluation jointe en annexe, s'ajoute aux instructions concernant l'épreuve E7 pour les candidats hors CCF.

Cette grille est utilisée dès parution de la présente note, à partir de la session d'examen 2013.

Toutes les autres dispositions de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2148 du 11 octobre 2010 restent inchangées.

Le sous-directeur des politiques
de formation et d'éducation

Philippe VINCENT

ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE E7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS » CANDIDATS HORS CCF

Session :

Nom :

Prénom :

	Capacités	Critères indicatifs	Observations	Note
Exposé du candidat	<p>C8 Identifier les végétaux utilisés en aménagements paysagers et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques</p> <p>C9 Conduire en sécurité le travail d'une équipe sur un chantier d'aménagements paysagers dans une perspective de durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et qualité de l'exposé - Mobilisation de références techniques et économiques - Valorisation du vécu professionnel et de l'expérience acquise 		/8
Réponses aux questions posées par le jury	<p>C10 Réaliser en sécurité les travaux d'entretien et de création d'aménagements paysagers dans une perspective de durabilité</p> <p>C11 Mettre en œuvre en sécurité les matériels et équipements dans une perspective de durabilité et dans le respect des consignes</p> <p>C12 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du raisonnement et exactitude des réponses - Mobilisation de références scientifiques, techniques et culturelles - Valorisation du vécu professionnel - Qualité de l'expression et qualité du vocabulaire 		/12
Note en points entiers				/20

Appréciation générale :

Fait, le :

Signatures :